

## Quel fac pour un master public?

Par **Shanaa**, le **27/04/2008** à **10:04**

Voilà je suis en L2 a la faculté de Caen basse normandie (je sais je me renseigne a l'avance..) et je compte me spécialiser dans le droit public , et je me demandais quelle fac était conseillée?

J'hésitais entre sorbonne , assas , et aix..

A noter que je compte faire une prépa du soir en meme temps pour faire le concours sciences pos paris cette année (et pourquoi pas tenter un de province , je sais pas vraiment encore.) , donc une fac de paris serait probablement mieux adaptée (IPESUP pas loin , il y a une prépa également a la sorbonne ..etc)

Cela peut paraitre un peu tot et un peu inutile du genre 'eh mais ya pas de classements de facs et comment veux tu que l'on t'aide , il faut voir aussi en fonction d'un master 2!' , mais étant donné que je ferais un master 2 uniquement si je foire le concours de sciences pos (ce qui est fort probable) ben voilà..

Par **x-ray**, le **27/04/2008** à **18:58**

[quote="Shanaa":dcw7g9l7]

Cela peut paraitre un peu tot et un peu inutile du genre 'eh mais ya pas de classements de facs et comment veux tu que l'on t'aide , il faut voir aussi en fonction d'un master 2!' , mais étant donné que je ferais un master 2 uniquement si je foire le concours de sciences pos (ce qui est fort probable) ben voilà..[/quote:dcw7g9l7]

J'ai l'impression que tu as donné la réponse à ta question...

Un master de public, ça peut être tout et n'importe quoi, pro ou recherche, fondamental ou pratique, etc...Il est donc difficile de t'aider.

Sincèrement, je pense qu'il est effectivement un peu tôt pour te décider, alors que tu n'as vu que la partie haute de l'iceberg "droit public"...


Par ailleurs, je ne comprends pas bien : tu souhaite partir pour ta L3, c'est bien ça ?

Par **juliette**, le **27/04/2008** à **19:37**

De réputation , la faculté de Lille II a bonne réputation en droit public.

Par **Katharina**, le **27/04/2008** à **19:54**

[quote="juliette":1mfkgcwh]De réputation , la faculté de Lille II a bonne réputation en droit public.[/quote:1mfkgcwh]

Ca se discute moi j'ai souvent entendu que Lille 2 est vraiment très mal côté ce n'est pas un hasard si beaucoup de lillois passent leur master sur Paris je pense 


Par **NullumCrimen**, le **27/04/2008** à **19:55**

Si tu comptes te diriger vers le public, le M2 pro droit des contrats publics de Nancy est apparemment l'un des meilleurs, et l'emploi est garanti à la sortie (même avant pour certains).

Je n'ai pas très bien compris non plus: tu comptes faire une prépa en même temps que la L3 afin d'intégrer sciences-po en master, c'est ça?

Par **x-ray**, le **27/04/2008** à **21:02**

[quote="Katharina":27tc0dm5][quote="juliette":27tc0dm5]De réputation , la faculté de Lille II a bonne réputation en droit public.[/quote:27tc0dm5]

Ca se discute moi j'ai souvent entendu que Lille 2 est vraiment très mal côté ce n'est pas un hasard si beaucoup de lillois passent leur master sur Paris je pense 

[/quote:27tc0dm5]

Je pense que tu es un peu dure Kat. Le master recherche n'est pas mauvais du tout, et ses étudiants poursuivent souvent en thèse pour aboutir au professorat. Il y a quelques bons profs en master...

De toute façon, la question n'était pas celle-là, et il est évident que Lille II n'est pas Assas, ne serait-ce que pour l'offre de formation...

Par **Shanaa**, le **28/04/2008** à **04:20**

Je me suis mal exprimé , je continue et finis ma licence a caen , et je comptais bouger en M1

et faire une prépa sciences pos pendant mon M1 , le soir ou le week end.

Par **x-ray**, le **28/04/2008** à **07:53**

Donc tu souhaites entrer à science po au niveau master, puisque dans ton cas, l'entrée en premier cycle n'est plus possible. Dans ce cas, deux questions :

- 1) pourquoi ne pas tenter dès l'obtention de la L3, puisque c'est le niveau requis ?
- 2) Ne faudrait-il pas choisir un M1 qui soit axé sur le master de science po que tu vises ? Vises-tu déjà un master précis de science po ?

Quoiqu'il en soit, je ne pense pas que partir à Aix pour faire un M1 avant de revenir à Paris soit la meilleure des options. Je te conseille de t'orienter vers Paris au plus tôt...

Par **juliette**, le **28/04/2008** à **09:20**

Je connais des personnes qui ont fait toutes leurs études de droit public à LILLE II ( y compris leurs thèses) et qui maintenant sont maîtres de conférence.

Par **Shanaa**, le **28/04/2008** à **18:57**

Alors x-ray , d'une part parce que par exemple cette année au concours de master Sciences pos en droit public , il est tombé un sujet que l'on traite en contentieux administratif , et en L3 on en fait pas dans ma fac , donc je risque de me retrouver un peu perdu .

D'autre part ceux en master ont plus de recul par rapport a leurs cours , et plus de connaissances .

Et surtout je voulais faire une prépa pour faire sciences po pendant mon master 1 , et si je le passe en L3 d'abord je pourrais pas car je fais ma L3 a caen , et je me vois mal bouger les week end /le soir a Paris.

Après , on ma conseillé de le tenter en L3 , 'pour voir ' (mais en le préparant tout de meme ) , et si je l'ai pas je retente l'année pro.

Et surtout que meme dans le miracle ou je suis admissible , en L3 j'aurais jamais un dossier assez béton pour qu'ils me fassent passer (pas de stages/séjours a l'étranger de plus de 1 mois..etc..) Mais bon!

Et cela serait le Master Affaires publiques bien sur!

Mais ce n'est qu'une idée , je changerais peut etre d'avis , mais j'y pense depuis un moment et je me suis pas mal renseigné..

En tout cas merci a toi de m'aider

:)

Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **28/04/2008** à **20:34**

[http://www.sciences-po.fr/admissions/an...ns\\_dp.html](http://www.sciences-po.fr/admissions/an...ns_dp.html)

Personnellement, je ne vois pas de contentieux...mais je n'ai peut-être pas cherché suffisamment.

Je suppose que pour l'épreuve à option, tu vas prendre droit public ou peut-être institutions politiques. Le problème, c'est qu'il est rare que l'on travaille des matières "de loin" en M1. A mon sens, et pour traîner souvent sur les sites des universités, je pense que le M1 est une année technique en droit. Ce n'est pas spécialement une année de synthèse de ce que l'on a vu auparavant alors que les sujets de ton concours sont très synthétiques (la sécurité juridique, l'ordre public...<http://www.sciences-po.fr/admissions/an...aster.html> que tu connais certainement).

T'es-tu posée la question d'un M1 en sciences politiques comme celui-là :

[http://www.u-paris2.fr/html/formations/...r1\\_spo.pdf](http://www.u-paris2.fr/html/formations/...r1_spo.pdf)

Il semble assez bien correspondre à l'option "institutions politiques" du concours...

Par **fan**, le **28/04/2008** à **21:05**

A Clermont-Fd, il y a seulement un Doctorat de science politique, je te propose, la liste des

Master dans le cas où tu flasherais sur l'un d'eux. 

Les masters dispensés dès 2008-2009

Master de droit public, spécialité Droit, économie et gestion des collectivités territoriales, option droit

Master de droit public, spécialité Droit, économie et gestion des collectivités territoriales, option Economie

Master de droit public, spécialité Droit, économie et gestion des collectivités territoriales, option Droit du patrimoine historique et culturel

Master de droit public, spécialité Droit du secteur sanitaire et social, option droit et administration des établissements de santé

Master de droit public, spécialité Droit du secteur sanitaire et social, option droit et administration du secteur social

Master de droit public, spécialité Droit comparé et politique internationale, option droits fondamentaux, européens et comparé

Master de droit public, spécialité Droit comparé et politique internationale, option analyse et

prospective internationales

Doctorat de droit privé  
Doctorat de droit public  
Doctorat d'histoire du droit  
Doctorat de science politique

Faculté de droit et de science politique  
41 Bd François Mitterrand - BP 54 - 63002 Clermont-Ferrand Cedex 1  
Tél. : 04 73 17 76 00 - Fax : 04 73 17 75 75 - Contacts

Par **Shanaa**, le **29/04/2008** à **07:42**

Xray , c'était cette année qu'ils ont eu 'le commissaire du gouvernement ' , que l'on traite majoritairement en contentieux.

Et sinon merci pour ses infos xray , meme si je suis pas sur pour un master sciences politique (d'une part je serais désavantagé face a ceux qui on fait une licence sciences politique..) ..mais ca me motive a essayer de passer le concours l'année pro , c'est vrai ca me coute rien , et meme si je suis pas admissible ca m'aidera peut etre a me fixer sur ce que je veux faire , c'est a dire si je veux vraiment rentrer a sciences pos ou alors si je veux me tourner vers autre chose .

Mais ce que tu ne prends pas en compte c'est qu'il faut un dossier béton , or si je le passe l'année pro je n'aurais pas de stages /d'années a l'étranger ou autre , mais bon je peux

toujours essayer d'en dégoter pendant mon année de l3 Image not found or type unknown

Par **fan**, le **29/04/2008** à **14:42**

Pourquoi, n'aurais-tu pas de stage ? On ne vous les propose pas à Caen ?

Par **Shanaa**, le **29/04/2008** à **15:15**

Non.

Et en 2e année faut chercher tout seul , et peu d'avocats ou tribunaux prennent des stagiaires aussi peu expérimentés.

Par **fan**, le **29/04/2008** à **15:20**

Oui, nous aussi, il faut chercher seul(e)s, mais on peut demander à nos profs pour des pistes de stages. Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **29/04/2008** à **18:54**

OK shaana, je comprends pour l'expérience...Bonne chance en tout cas !

Par **juliette**, le **30/04/2008** à **12:59**

shaana, moi aussi je croyais que c'était impossible d'obtenir un stage en L2 ou L1. Mais pour finir même si c'est difficile j'ai réussi à trouver 4 stages ( dont 3 sans aide extérieure).

Pour réussir il faut envoyer énormément de lettres puis quelques semaines plus tard relancer par téléphone ....

Pour les tribunaux il faut adresser la lettre au greffier en chef.

Par **Katharina**, le **30/04/2008** à **17:04**

[quote="juliette":kxe4kfo0]Je connais des personnes qui ont fait toutes leurs études de droit public à LILLE II ( y compris leurs thèses) et qui maintenant sont maîtres de conférence.[/quote:kxe4kfo0]

Et elles n'ont eu aucun mal à se faire embaucher après la validation de leur thèse ? De toute façon moi je n'ai rien contre ça je compte me diriger vers l'enseignement dans une fac pas connue, c'est juste que si on conseille celles qui ont de la réputation, pour celle de Lille 2 en parlant à mes profs et à d'autres je n'en entends que du mal.

Par **Shanaa**, le **30/04/2008** à **18:56**

Ah vi des stages en quoi juliette?rénumérés ou non?

Ca me motive , mais n'est ce pas trop tard pour tenter sa chance pour cet été?

Par **x-ray**, le **01/05/2008** à **08:42**

[quote="Katharina":dhonjoz2][quote="juliette":dhonjoz2]Je connais des personnes qui ont fait toutes leurs études de droit public à LILLE II ( y compris leurs thèses) et qui maintenant sont maîtres de conférence.[/quote:dhonjoz2]

Et elles n'ont eu aucun mal à se faire embaucher après la validation de leur thèse ? De toute façon moi je n'ai rien contre ça je compte me diriger vers l'enseignement dans une fac pas connue, c'est juste que si on conseille celles qui ont de la réputation, pour celle de Lille 2 en parlant à mes profs et à d'autres je n'en entend que du mal.[/quote:dhonjoz2]

Tu as vraiment une image bizarre de Lille 2. Rien qu'en Public, je connais un tas de gens qui enseignent après avoir fait leur cursus là-bas. Par exemple, la directrice de l'IPAG était dans mon DEA. Sa thèse a été publiée par Dalloz l'année de sa soutenance, et je crois qu'elle a reçu un prix de Société française de Finances Publiques...Je pense qu'il y a pire comme échec. Or, c'est un pur produit de Lille 2. Et il y a en a des tas d'autres...De nombreux enseignants connus enseignent ou ont enseigné à Lille 2...C'est un prof de Lille qui est président du jury d'agrégation de public cette année...

Je pense que tes profs de l'ULCO souffrent du complexe de "petite fac", comme l'UVHC ou l'Université d'Artois. Ce qui est d'autant plus amusant que la majorité de leurs profs sont passé par Lille à une époque (pas très lointaine) où c'était le seul débouché de troisième cycle de la région...

Sincèrement, tu devrais cesser d'en vouloir tant à cette université, qui ne brille pas particulièrement, mais qui n'est pas non plus l'antre du diable que tu décris souvent...

PS : je n'y ai passé qu'un an et pas très agréable (en DEA), et je n'ai pas d'actions chez eux. J'étais moi aussi issu d'une petite fac. Mais je pense qu'il faut être juste.

Par **juliette**, le **01/05/2008** à **15:35**

"la directrice de l'IPAG était dans mon DEA. "

Moi c'est ma prof de finances publiques cette année.

Sa thèse a reçu le prix de la cour des comptes ( en 1999il me semble) et elle a été publiée.

De plus elle a écrit pleins de bouquins.

Les autres profs que je connais et qui ont fait leurs études à Lille II n'ont apparemment pas eu de mal à se faire embaucher, car ils sont jeunes et déjà maître de conférence.

\* pour répondre à Shanaa, mes stages n'étaient pas rémunérés.

J'en ai fait un dans un tribunal d'instance, un dans un cabinet d'avocat, et deux dans des études notariales (c'est les + durs à trouver.)

Pour cette été je pense que ça fait un peu juste, mais tu peux toujours essayer.

Par **x-ray**, le **05/05/2008** à **09:46**

La jolie Stéphanie...

Bon soit. C'est vrai, y'en a plein, des jeunes et des moins jeunes. Mais l'un des pb de Lille, c'est que ça tourne un peu en vase clos. Peu de profs extérieurs et une tendance à l'auto-reproduction (les profs sont formés à Lille et y restent). Mais il y a eu des pointures qui sont passées par là : Olivier Beaud (Théorie du droit), G. Marcou (Droit comparé), Marc Saadoun (Science po), M. Lascombe (Droit constit)...sans parler du privé que je connais moins (à part Dekeuwer-Defossé, connue pour son bouquin chez Domat/Montchrétien) Et ceux qui y sont encore, comme bien sûr le toujours dynamique VDD...

Non, c'est loin d'être une mauvaise fac...